

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 33483

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la gestion immobilière des services judiciaires. Dans son rapport public 2003, la Cour des comptes subordonne la rationalisation et l'amélioration de la gestion immobilière des services judiciaires à une refonte de la carte judiciaire. Compte tenu de l'intérêt des recommandations de la Cour des comptes et dans la perspective de la réforme budgétaire induite par la LOLF, il lui demande de préciser les intentions du Gouvernement quant à une refonte de la carte judiciaire telle que vivement recommandée par la juridiction financière.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire la décision de poursuivre la rationalisation de l'implantation des tribunaux de commerce sur le territoire, et ce, avec le plus grand pragmatisme en concertation étroite avec les collectivités locales et avec la conférence générale des tribunaux de commerce ainsi qu'avec les greffiers des tribunaux de commerce. En effet, si l'immense majorité des juridictions consulaires correspond à un réel besoin local, il n'en subsiste pas moins quelques situations peu satisfaisantes. S'agissant de l'organisation judiciaire entendue comme réunissant l'ensemble des cours et tribunaux, la loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité a créé des pôles interrégionaux qui répondent, en termes d'action publique, à une meilleure rationalité de la carte judiciaire. Par ailleurs, il a été demandé aux services concernés de réfléchir à des évolutions permettant à terme de faire évoluer les structures judiciaires. Ces travaux, qui devront associer plusieurs directions du ministère de la justice, ont en effet pour objectif d'adapter l'organisation des cours et tribunaux aux évolutions démographiques, à la diversité de la demande judiciaire, et plus généralement à une évolution générale de la carte judiciaire.

Données clés

Auteur: M. François Cornut-Gentille

Circonscription: Haute-Marne (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 33483

Rubrique: Justice

Ministère interrogé : justice Ministère attributaire : justice

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 février 2004, page 970 **Réponse publiée le :** 20 avril 2004, page 3069